

Le concept du doughnut   Kate Raworth / Oxfam

Les d terminants sociaux de la sant  :

le deuxi me volet de la plateforme du RRASMQ dans la conjoncture

Vivian Labrie

RENCONTRE NATIONALE DU RRASMQ
DU JE AU NOUS : POUR UN SOUFFLE COLLECTIF!
Mercredi le 29 janvier 2020, de 9h30   15h15, H tel Le Dauphin,   Drummondville

Les trois revendications de ce volet

Revendication 6.

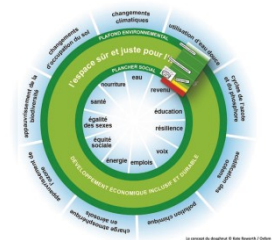
**Le droit à un revenu décent :
pour se sortir de la pauvreté durablement**

Revendication 7.

**Le droit à un toit :
pour se sentir chez soi, pour se sentir en sécurité**

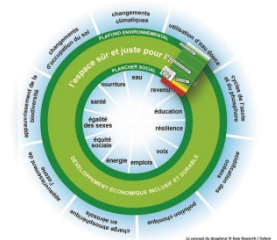
Revendication 8.

Le droit à la mobilité : sortir de l'isolement



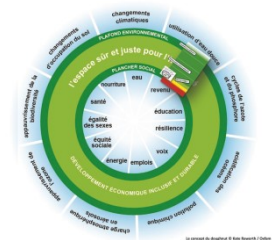
Aspects à considérer

1. Un volet qui appelle à des solidarités larges
2. Le droit à un revenu décent :
pour se sortir de la pauvreté durablement
3. Le droit à un toit :
pour se sentir chez soi, pour se sentir en sécurité
4. Le droit à la mobilité : sortir de l'isolement
5. La transition sociale et environnementale à vivre



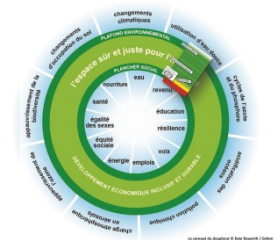
1. Un volet qui appelle à des solidarités larges

- Le RRASMQ est membre depuis 1998 du Collectif pour un Québec sans pauvreté
- Les 20 ans de la proposition de loi citoyenne pour l'élimination de la pauvreté (2000)
- La Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (2002)
- Trois éditions successives du plan d'action gouvernemental, états de situation périodiques
- La stratégie fédérale et la loi qui l'a confirmée en 2019
- Le problème est systémique : les règles du jeu génèrent des inégalités de revenu et des disparités de niveaux de vie
- Les liens à faire avec la santé

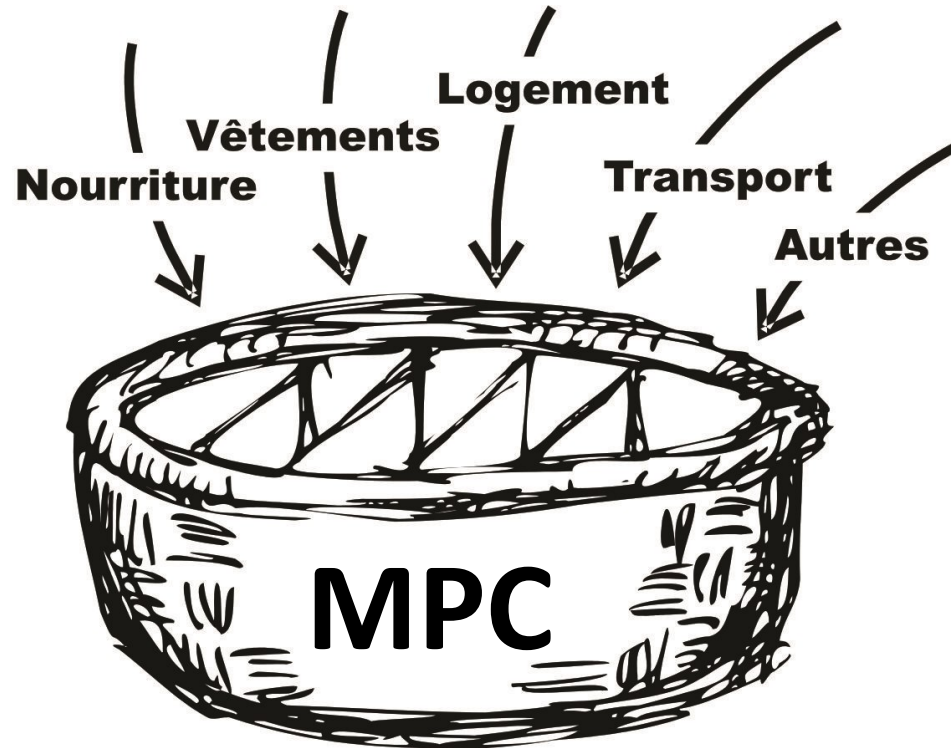


2. Le droit à un revenu décent : pour se sortir de la pauvreté durablement

- ❑ Une longue histoire de revendications sur les garanties de revenu dans les protections sociales et dans les normes du travail vers un Québec sans pauvreté
- ❑ La MPC, son panier, le revenu après impôt qu'il suppose et son rôle comme indicateur pour la couverture des besoins de base, pas plus
- ❑ Trois revendications historiques
 - ❑ Couvrir les besoins de base dans les protections sociales au niveau de la MPC
 - ❑ En finir avec la pauvreté au travail, et viser un revenu viable, ce qui suppose un salaire minimum qui le permette, la revendication du 5-10-15, à continuer de faire évoluer
 - ❑ Assurer des services publics à l'avenant



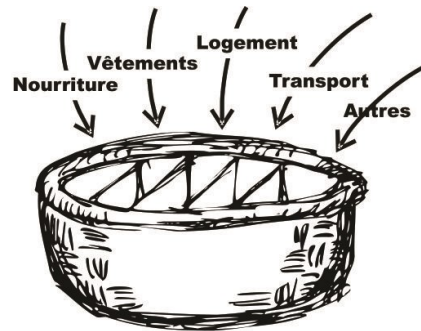
La mesure du panier de consommation (MPC)



Sert au Québec depuis 2009 pour
«suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base»,
en précisant qu'il n'indique pas la sortie de la pauvreté.

Adoptée au niveau canadien en 2019 comme
«seuil officiel de la pauvreté au Canada».

La mesure du panier de consommation (MPC)



Revenu disponible
à la consommation

+ 7 %

Soins de santé non assurés
Frais de garde
Frais professionnels
Pensions alimentaires à payer



Dépenses non incluses
dans le panier

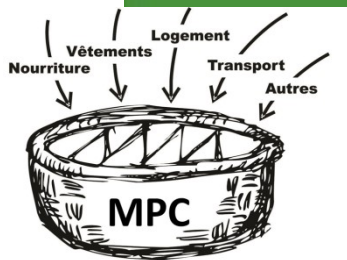
Revenu disponible nécessaire en moyenne
après impôt

pour pouvoir se procurer le panier de la MPC

Faudrait-il un plafond ?

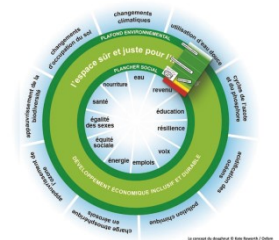
Démarcation aisance-précarité

Revenu viable ?



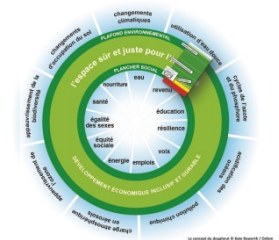
3. Le droit à un toit : pour se sentir chez soi, pour se sentir en sécurité

- Une des composantes de la MPC
- L'action des municipalités
- L'action du Québec
- L'action du fédéral
- L'impact historique des groupes de défense des droits en logement (FRAPRU et al)



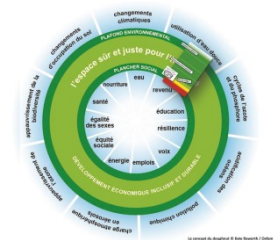
4. Le droit à la mobilité : sortir de l'isolement

- ❑ Une autre des composantes de la MPC
- ❑ L'accès ou non à du transport en commun et/ou à une voiture
- ❑ Les liens avec notre mode d'organisation dans le territoire
- ❑ Les mouvements pour une tarification sociale, avec certains gains encore limités

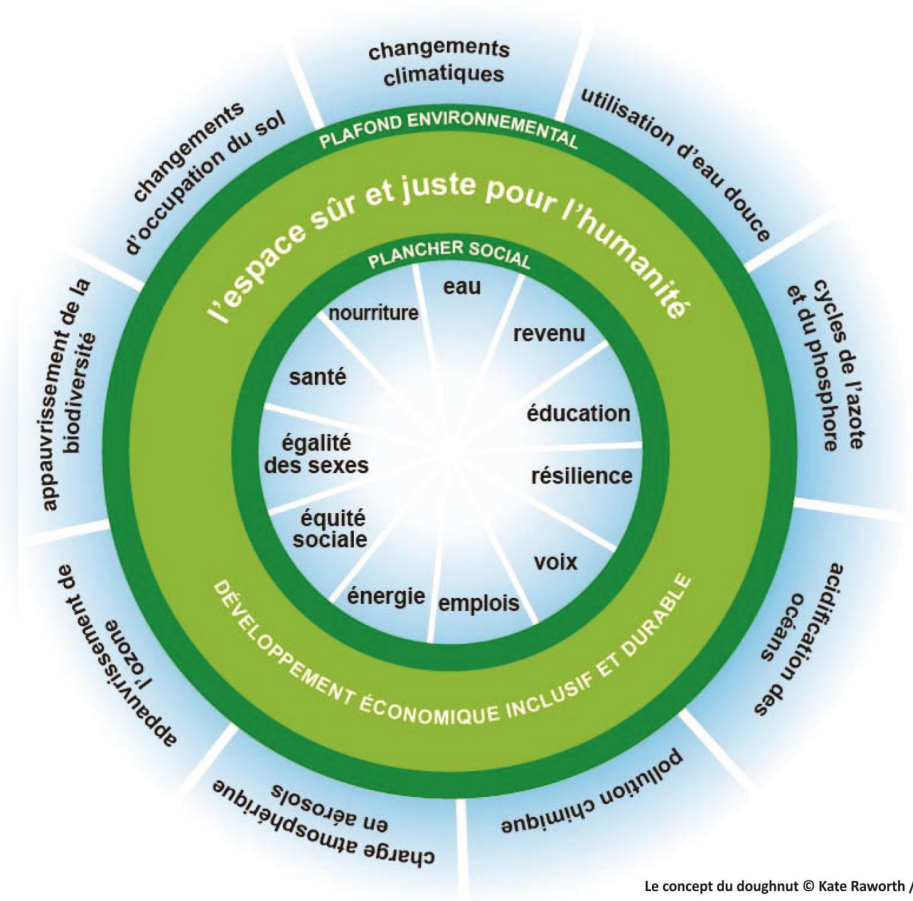


5. La transition à vivre, sociale et environnementale

- ❑ Le chauffage et les transports comme facteurs d'émissions de gaz à effets de serre
- ❑ Les changements climatiques et leur impact grandissant
- ❑ L'enjeu d'une transition juste
- ❑ La pertinence des trois revendications du RRASMQ
- ❑ Ce qui doit croître et ce qui doit décroître pour avancer vers un bien-vivre mieux partagé



Une transition sociale et environnementale à vivre

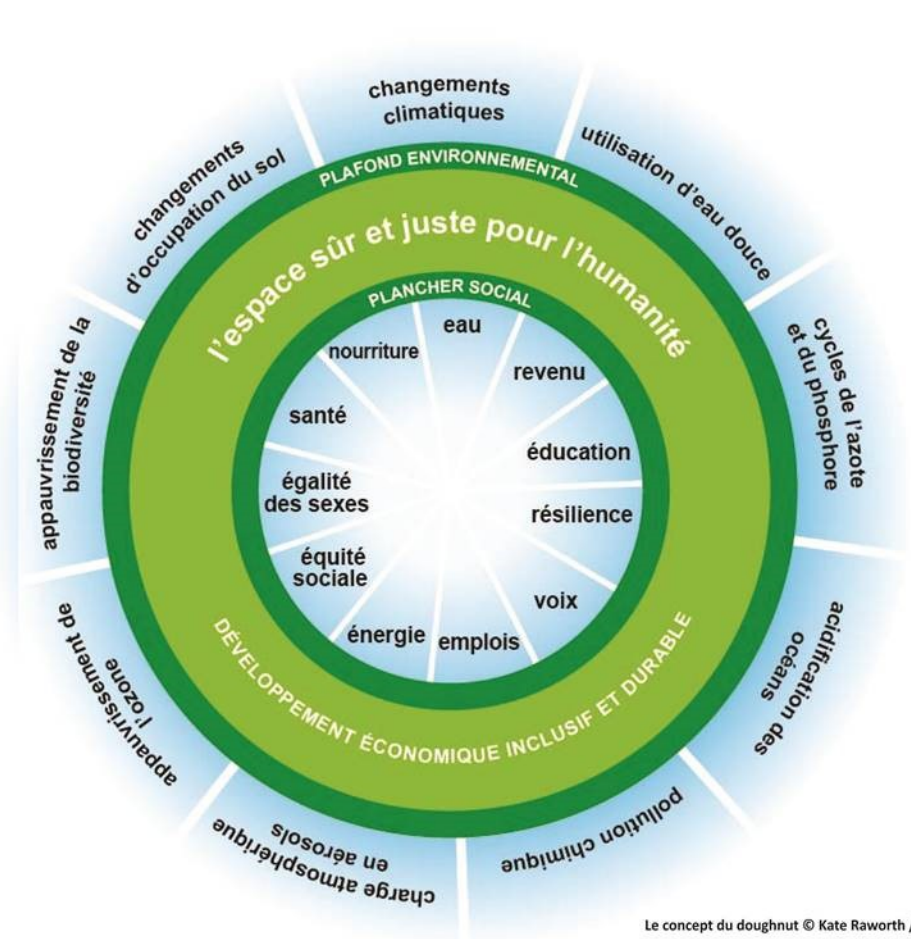
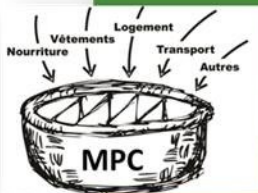


Une transition sociale et environnementale à vivre

Faudrait-il un plafond ?

Démarcation aisance-précarité

Revenu viable ?

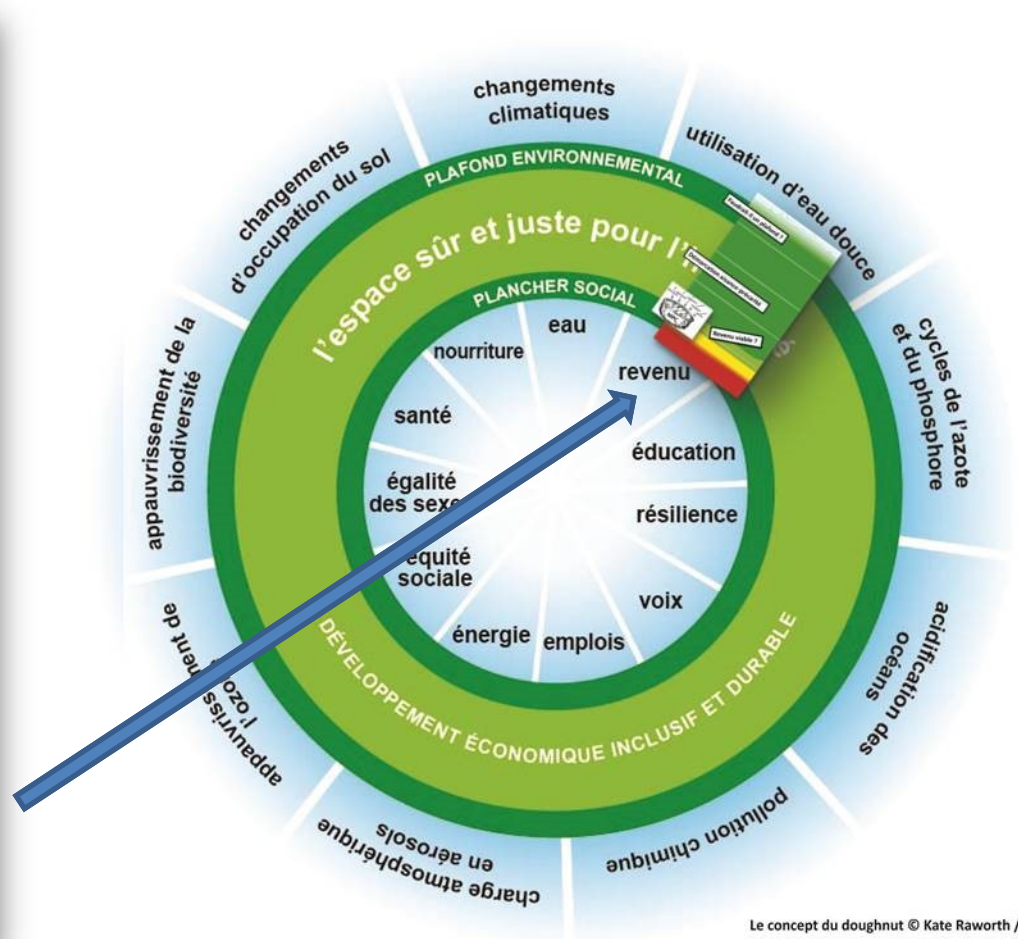
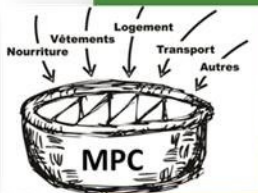


Une transition sociale et environnementale à vivre

Faudrait-il un plafond ?

Démarcation aisance-précarité

Revenu viable ?

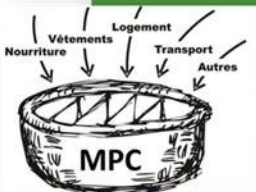


Une transition sociale et environnementale à vivre

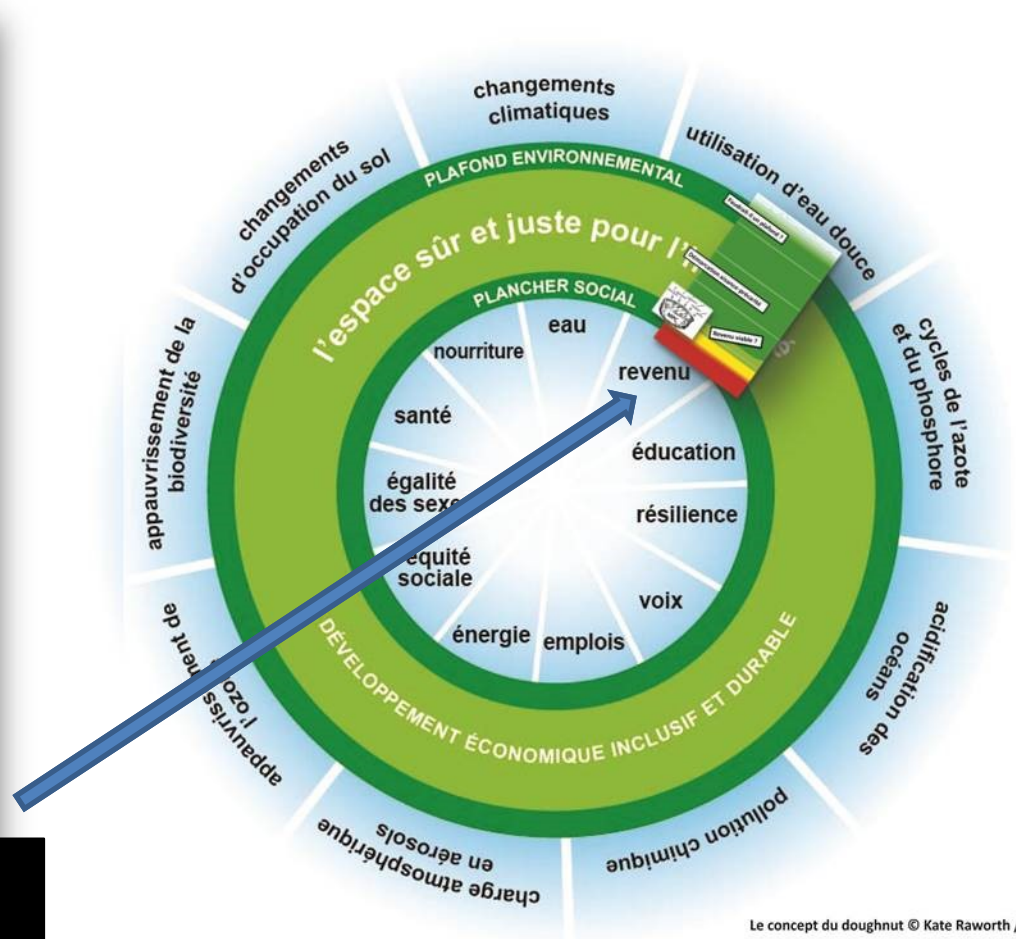
Faudrait-il un plafond ?

Démarcation aisance-précarité

Revenu viable ?



Volet deux.
Déterminants sociaux de la santé

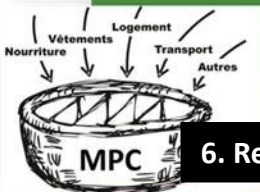


Une transition sociale et environnementale à vivre

Faudrait-il un plafond ?

Démarcation aisance-précarité

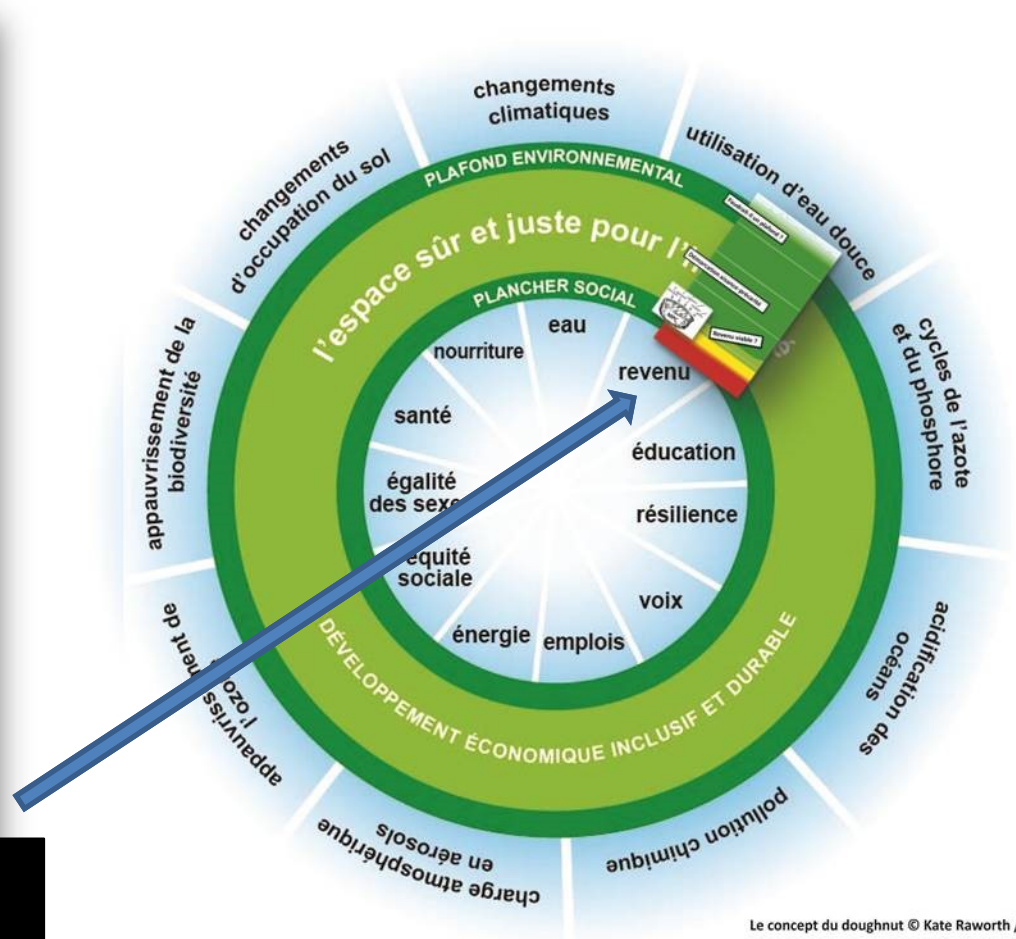
Revenu viable ?



6. Revenu au moins au seuil

Volet deux.

Déterminants sociaux de la santé



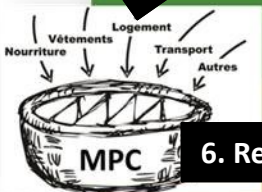
Une transition sociale et environnementale à vivre

Faudrait-il un plafond ?

Démarcation aisance-précarité

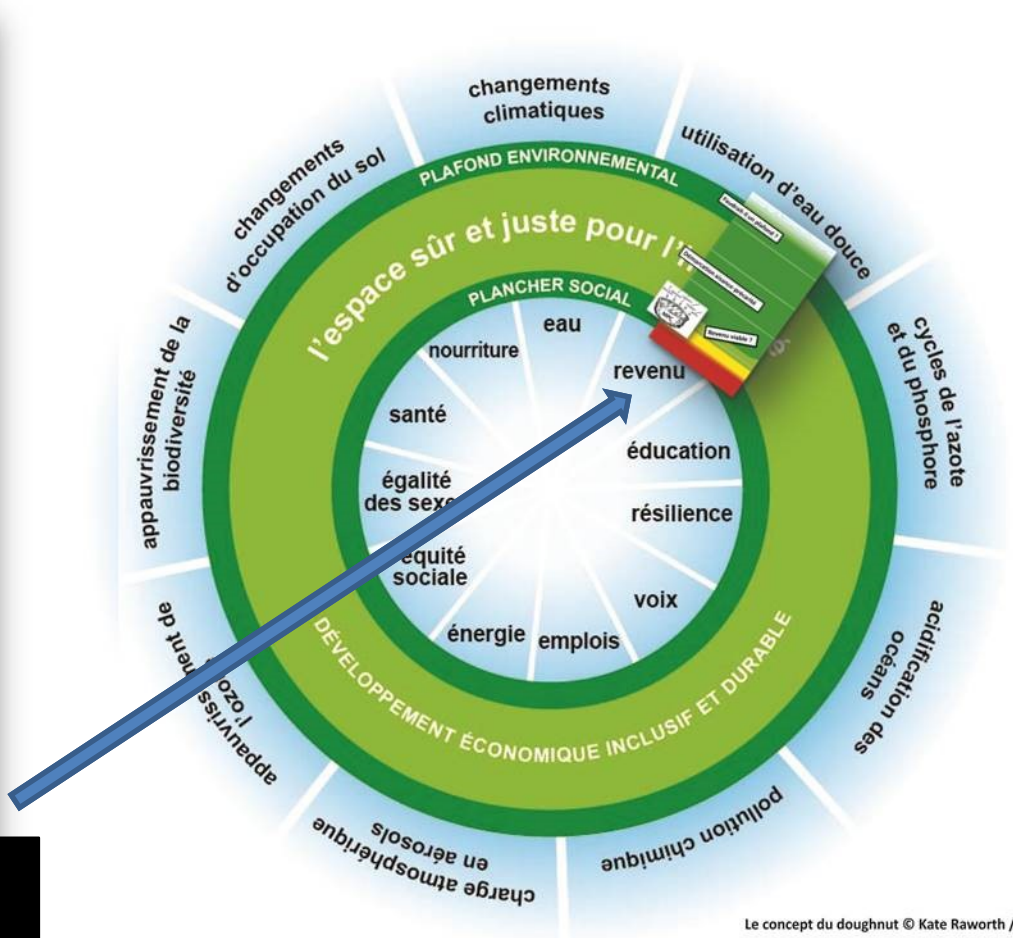
7. Logement

Revenu viable ?



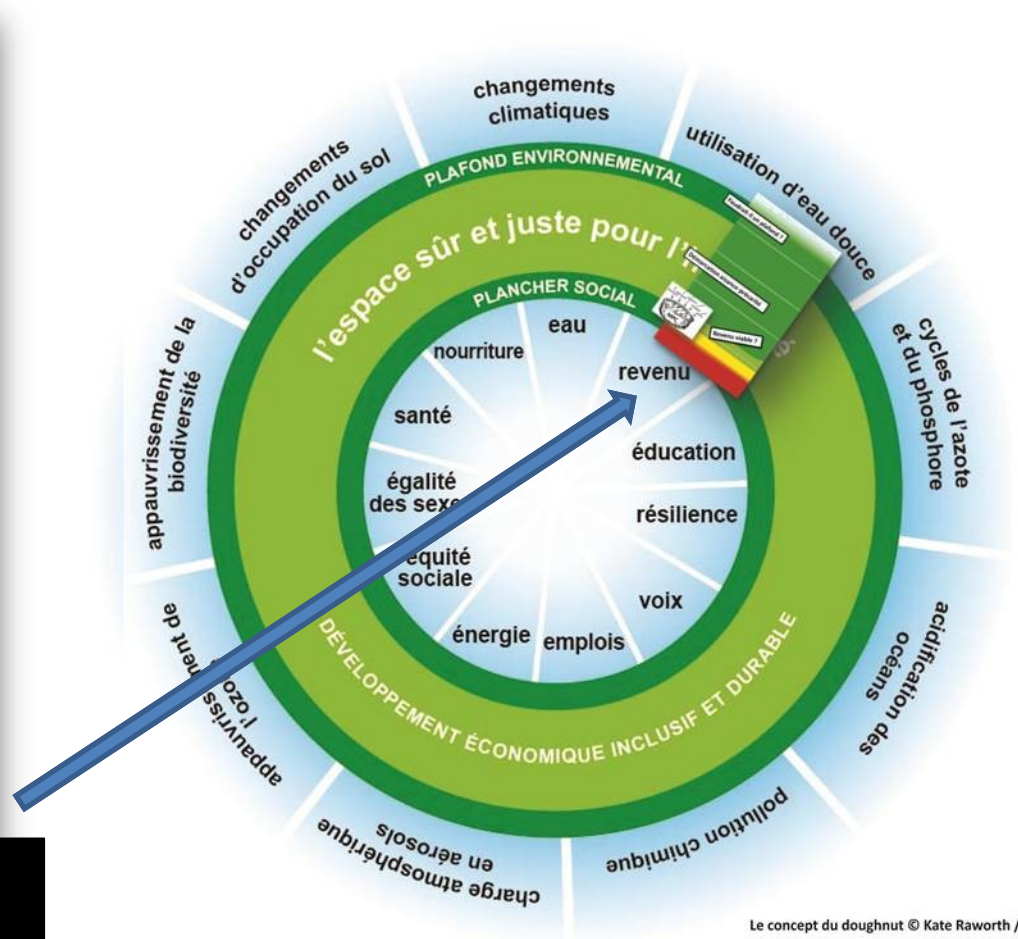
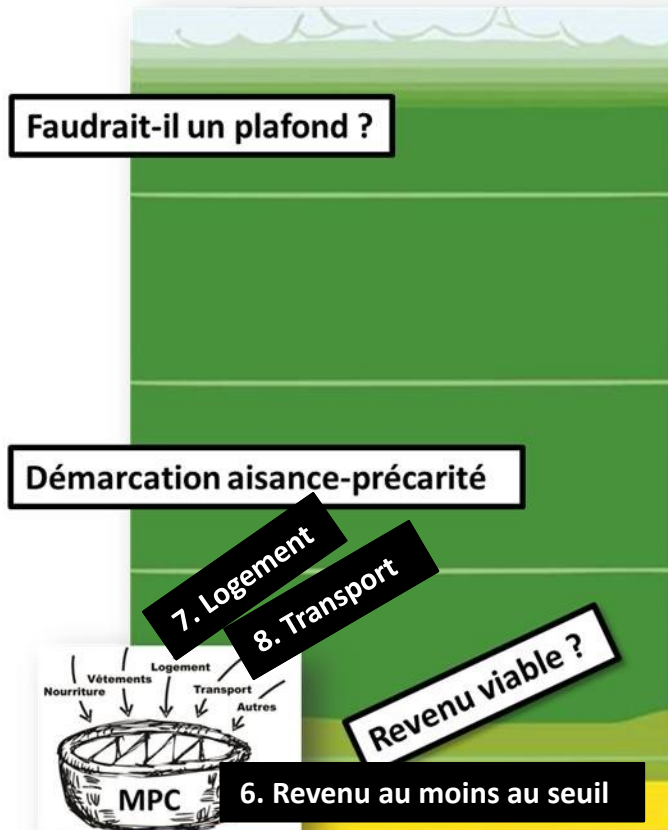
6. Revenu au moins au seuil

Volet deux.
Déterminants sociaux de la santé



Le concept du doughnut © Kate Raworth / Oxfam

Une transition sociale et environnementale à vivre



Volet deux.
Déterminants sociaux de la santé

Et au besoin, consulter le webinaire...

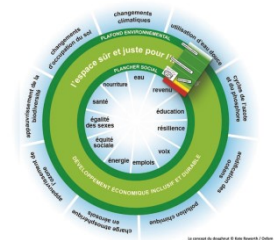
Labrie, V. (2019). *L'aide sociale, la couverture des besoins de base, la sortie de la pauvreté... et la transition écologique. Où en sommes-nous ? Comment bouger ?*

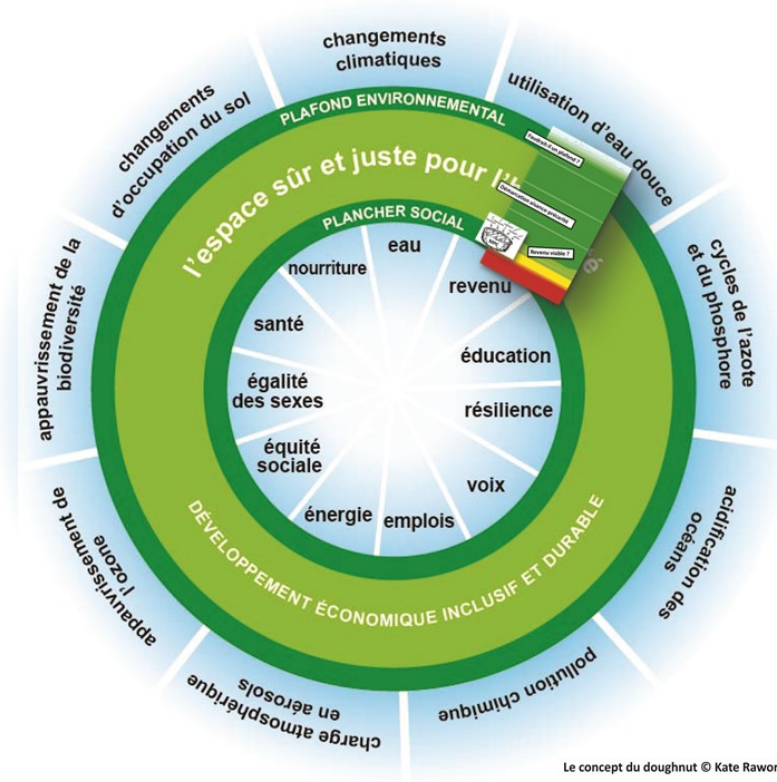
[webinaire du 24 avril 2019 et présentation powerpoint].

Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec.

<https://www.youtube.com/watch?v=XVdcnGd4x1A&feature=youtu.be>

<http://www.rrasmq.com/documents/190424-RRASMQ-webinaire-miseajour-190508.pdf>





Merci à vous !

Vivian, le 28 janvier 2020

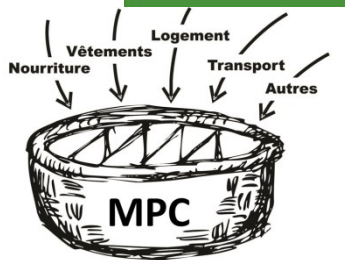
En complément...

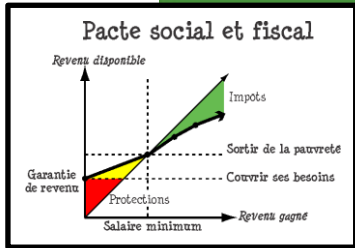
... pour situer cette image

Faudrait-il un plafond ?

Démarcation aisance-précarité

Revenu viable ?

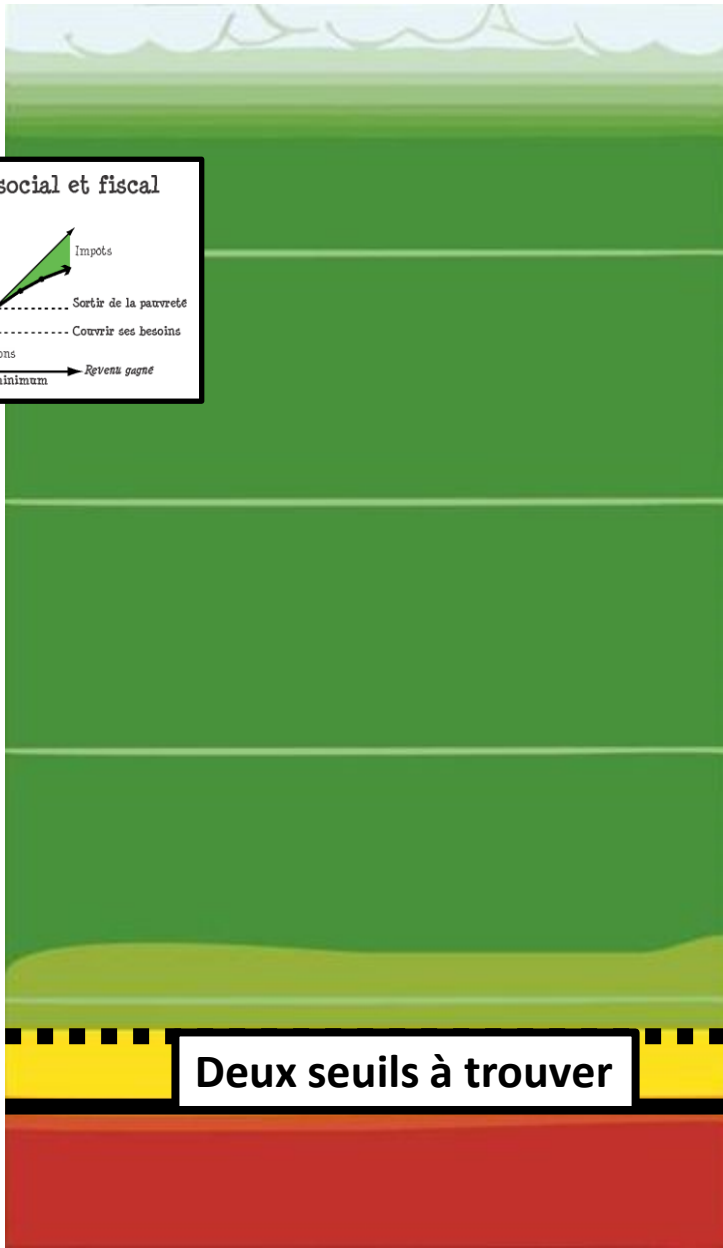




**Du côté citoyen...
... deux seuils à trouver**

**Un pour la couverture
des besoins de base.**

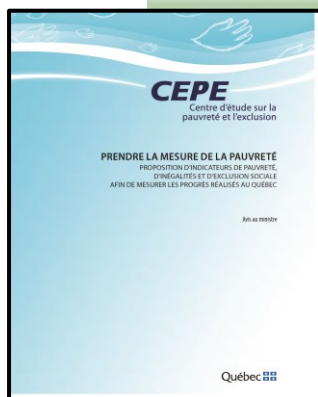
Un pour la sortie de la pauvreté.



Deux seuils à trouver

La sortie de la pauvreté

La couverture des besoins de base



Du côté du CÉPE...

... trois indicateurs retenus en 2009

Une mesure fondée sur le coût d'un panier de biens et services de base, la MPC, a été choisie pour suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base.

Et deux mesures relatives, en pourcentage du revenu médian, soit la MFR-50 et la MFR-60, plus élevée, ont été choisies, pour les comparaisons entre régions (MFR-50), et pour les comparaisons internationales (MFR-50 et MFR-60).

Pas de seuil pour la sortie de la pauvreté

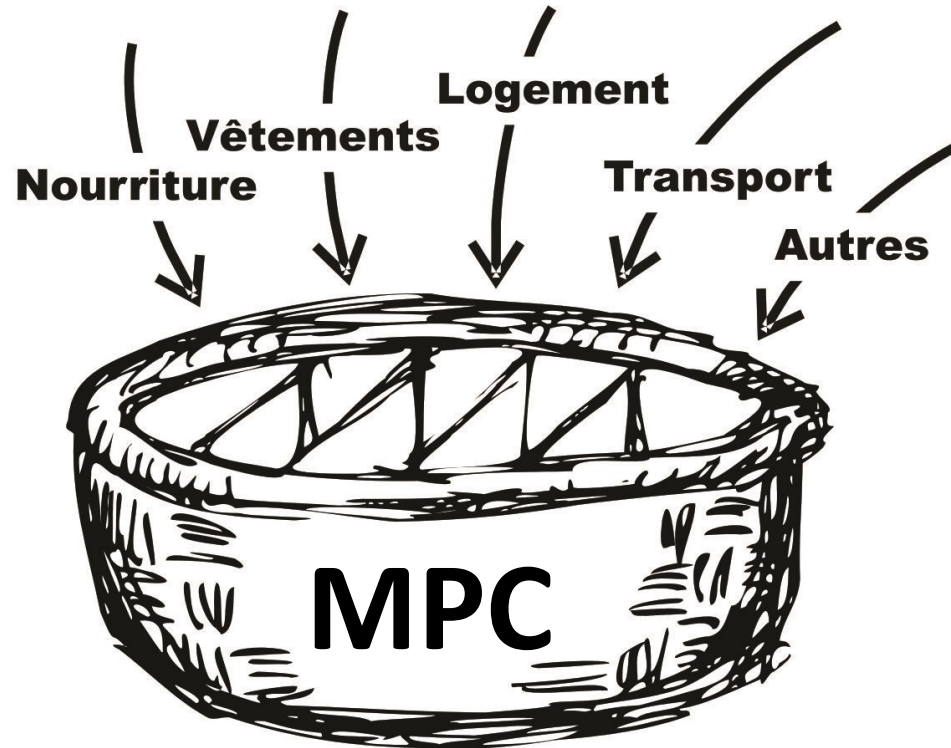
La MPC pour suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base



MFR-50

MFR-60 ?

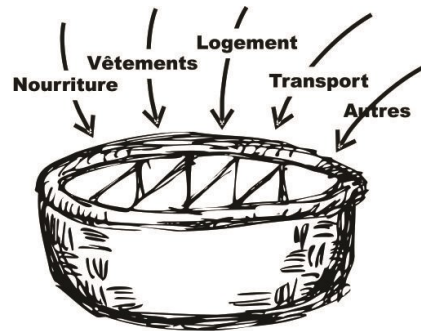
La mesure du panier de consommation (MPC)



Sert au Québec depuis 2009 pour
«suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base»,
en précisant qu'il n'indique pas la sortie de la pauvreté.

Adoptée au niveau canadien en 2019 comme
«seuil officiel de la pauvreté au Canada».

La mesure du panier de consommation (MPC)



Revenu disponible
à la consommation

+ 7 %

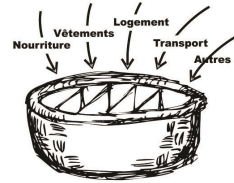
Soins de santé non assurés
Frais de garde
Frais professionnels
Pensions alimentaires à payer



Dépenses non incluses
dans le panier

Revenu disponible nécessaire en moyenne
après impôt

pour pouvoir se procurer le panier de la MPC



Revenu disponible
à la consommation

+ 7 %

Dépenses non incluses
dans le panier

Revenu disponible nécessaire en moyenne
après impôt

	Pour se nourrir, se vêtir, se loger, se transporter, et autres	Soins de santé non assurés, frais de garde, frais professionnels, pensions alimentaires à payer	En tout pour vivre
Une personne	17 811	1 247	19 058
Deux personnes	25 189	1 763	26 952
Trois personnes	30 851	2 160	33 010
Quatre personnes	35 623	2 494	38 116

Un ordre de grandeur de référence

(données MPC de 2016 pour Québec, ajustées à 2019)

Le revenu viable pour Québec en 2019

	Pour se nourrir, se vêtir, se loger, se transporter, et autres	Soins de santé non assurés, frais de garde, frais professionnels	En tout pour vivre
1 adulte	25 245	1 407	26 651
1 adulte et 1 enfant en CPE	32 098	4 984	37 081
Trois personnes			
2 adultes et 2 enfants en CPE	51 024	7 121	57 504

Un autre ordre de grandeur de référence

(données pour 2019)

Seuils de la MPC au Québec



Tableau 2

Seuils de la MPC, selon le type de collectivité rurale ou urbaine et la taille de l'unité familiale, Québec, 2019

	1 personne	2 personnes	3 personnes	4 personnes
Régions rurales	17 938 \$	25 369 \$	31 070 \$	35 876 \$
Moins de 30 000 habitants	17 985 \$	25 435 \$	31 150 \$	35 970 \$
30 000 à 99 999 habitants	17 081 \$	24 156 \$	29 586 \$	34 163 \$
100 000 à 499 999 habitants	17 588 \$	24 872 \$	30 462 \$	35 175 \$
RMR* de Québec	17 811 \$	25 189 \$	30 851 \$	35 623 \$
RMR de Montréal	18 424 \$	26 055 \$	31 912 \$	36 849 \$

* Région métropolitaine de recensement.

SOURCES : Institut de la statistique du Québec, *Seuils du faible revenu, MPC, selon le type de collectivité rurale ou urbaine et la taille de l'unité familiale, Québec, 2012-2016*, 20 septembre 2018 ; Statistique Canada, *Tableau : 18-10-0004-01, Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé* (consulté le 10 mars 2019).

Un éclairage pour la couverture des besoins de base

L'écart entre la MPC et le revenu viable



Tableau 12

Écart annuel entre la MPC+7 % et le revenu viable, par localité et par type de ménage, 2019

	Personne seule	Ménage d'un·e adulte et un enfant	Ménage de deux adultes et deux enfants
Montréal	-7 491 \$	-9 556 \$	-18 737 \$
Québec	-7 593 \$	-10 129 \$	-19 386 \$
Sept-Îles	-11 691 \$	-14 364 \$	-23 692 \$
Trois-Rivières	-4 685 \$	-7 623 \$	-17 380 \$
Saguenay	-5 069 \$	-13 980 \$	-22 768 \$
Gatineau	-6 934 \$	-9 314 \$	-18 953 \$
Sherbrooke	-5 218 \$	-8 039 \$	-17 777 \$

SOURCES : Institut de la statistique du Québec, *Seuils du faible revenu, MPC, selon le type de collectivité rurale ou urbaine et la taille de l'unité familiale, Québec, 2012-2016, 20 septembre 2018* ; Statistique Canada, *Tableau : 18-10-0004-01, Indice des prix à la consommation mensuel, non désaisonnalisé (consulté le 10 mars 2019)* ; calculs de l'IRIS.

**Un éclairage pour distinguer
la couverture des besoins de base et la sortie de la pauvreté**

Situations de vie à faible revenu pour une personne seule à Montréal en 2019 en fonction de divers seuils de référence

Revenu disponible après impôt	Seuils de référence*	\$	% de la MPC	% de la MPC+ 7%	% du revenu viable	% du revenu médian Québec	% du revenu médian Canada
	Revenu médian Canada	47 786	259%	242%	176%	114%	100%
	Revenu médian Québec	42 053	228%	213%	155%	100%	88%
Salaire minimum 12,50 \$ 35 heures 65 ans		28 714	156%	146%	106%	68%	60%
	MFR-60 Canada	28 671	156%	145%	105%	68%	60%
	Revenu viable	27 205	148%	138%	100%	65%	57%
Salaire 18 \$ 35 heures		27 038	147%	137%	99%	64%	57%
	MFR-60 Québec	25 232	137%	128%	93%	60%	53%
Salaire minimum 12,50 \$ 15 heures 65 ans		24 502	133%	124%	90%	58%	51%
	MFR-50 Canada	23 893	130%	121%	88%	57%	50%
Salaire 15 \$ 35 heures		23 430	127%	119%	86%	56%	49%
	MFR-50 Québec	21 026	114%	107%	77%	50%	44%
Salaire minimum 12,50 \$ 35 heures		20 698	112%	105%	76%	49%	43%
	MPC+7 %	19 714	107%	100%	72%	47%	41%
Pension de vieillesse + supplément de revenu garanti		19 604	106%	99%	72%	47%	41%
	MPC	18 424	100%	93%	68%	44%	39%
Solidarité sociale de longue durée (66 à 72 mois) (Revenu de base)		15 364	83%	78%	56%	37%	32%
Solidarité sociale		14 620	79%	74%	54%	35%	31%
Objectif emploi (développement des compétences)		13 036	71%	66%	48%	31%	27%
Objectif emploi (recherche d'emploi/développement des habiletés sociales)		11 896	65%	60%	44%	28%	25%
Aide sociale avec contraintes temporaires à l'emploi		11 548	63%	59%	42%	27%	24%
Aide sociale de base		9 916	54%	50%	36%	24%	21%
Objectif emploi (sanction maximale)		7 732	42%	39%	28%	18%	16%

• Les derniers seuils disponibles pour la MPC et la MFR datant de 2016, ils sont indexés ici à 2019 selon l'indice qui les concerne.
Extrait de : Labrie, V. (2019). [Passer le seuil de la pauvreté, lequel ?](#) Mémoire transmis par l'IRIS au Comité permanent des finances, Chambre des Communes du Canada, sur le projet de Loi sur la réduction de la pauvreté, intégré au projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

Situations de vie à faible revenu pour une personne seule à Montréal en 2019 en fonction de divers seuils de référence

Revenu disponible après impôt	Seuils de référence*	\$	% de la MPC	% de la MPC+ 7%	% du revenu viable	% du revenu médian Québec	% du revenu médian Canada
	Revenu médian Canada	47 786	259%	242%	176%	114%	100%
	Revenu médian Québec	42 053	228%	213%	155%	100%	88%
Salaire minimum 12,50 \$ 35 heures 65 ans		28 714	156%	146%	106%	68%	60%
	MFR-60 Canada	28 671	156%	145%	105%	68%	60%
	Revenu viable	27 205	148%	138%	100%	65%	57%
Salaire 18 \$ 35 heures		27 038	147%	137%	100%	65%	57%
	MFR-60 Québec	25 300	130%	124%	95%	60%	53%
Salaire minimum 12,50 \$ 15 heures 65 ans		23 430	127%	119%	86%	56%	49%
	MFR-50 Québec	21 026	114%	107%	77%	50%	44%
Salaire 15 \$ 35 heures		20 698	112%	105%	76%	49%	43%
	MPC+7 %	19 714	107%	100%	72%	47%	41%
Pension de vieillesse + supplément de revenu garanti		19 604	106%	99%	72%	47%	41%
	MPC	18 424	100%	93%	68%	44%	39%
Solidarité sociale de longue durée (66 à 72 mois) (Revenu de base)		15 364	83%	78%	56%	37%	32%
Solidarité sociale		14 620	79%	74%	54%	35%	31%
Objectif emploi (développement des compétences)		13 036	71%	66%	48%	31%	27%
Objectif emploi (recherche d'emploi/développement des habiletés sociales)		11 896	65%	60%	44%	28%	25%
Aide sociale avec contraintes temporaires à l'emploi		11 548	63%	59%	42%	27%	24%
Aide sociale de base		9 916	54%	50%	36%	24%	21%
Objectif emploi (sanction maximale)		7 732	42%	39%	28%	18%	16%

Perdu de vue avec un seuil de pauvreté au niveau de la MPC

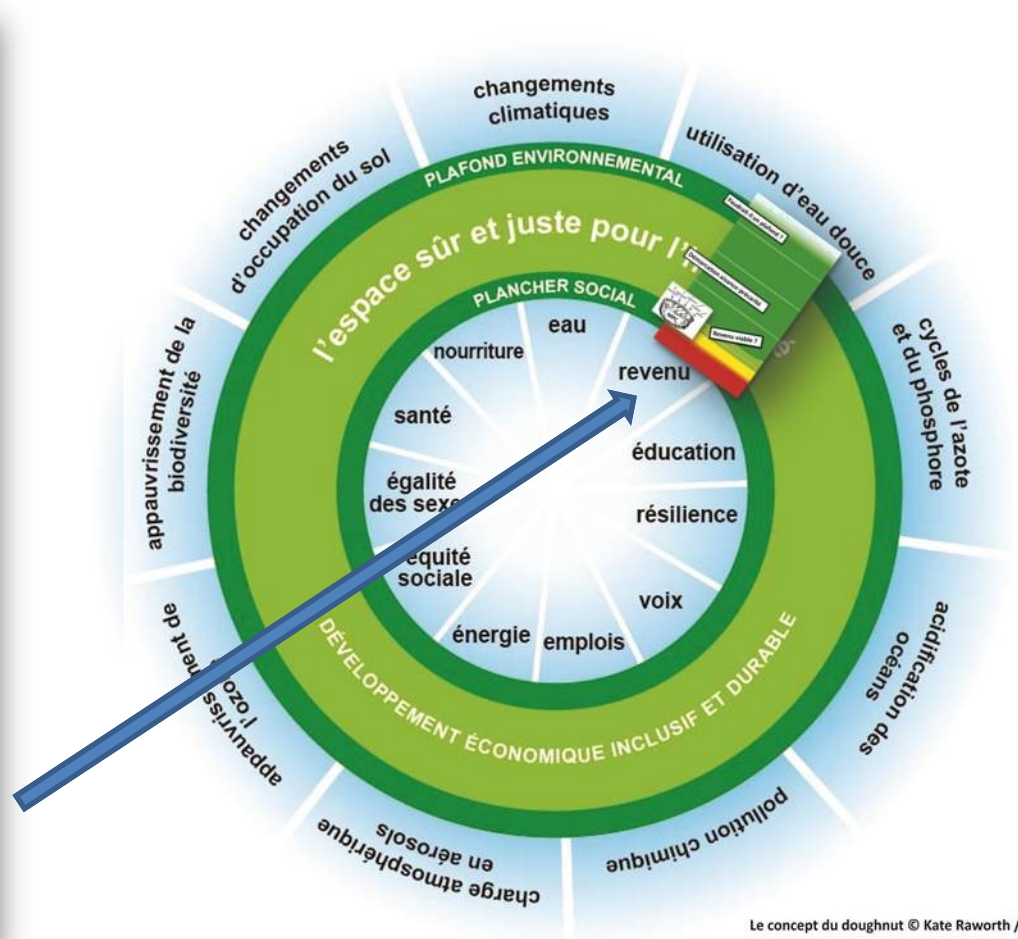
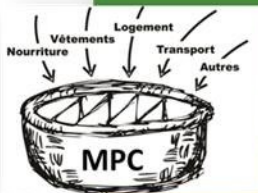
• Les derniers seuils disponibles pour la MPC et la MFR datant de 2016, ils sont indexés ici à 2019 selon l'indice qui les concerne. Extrait de : Labrie, V. (2019). [Passer le seuil de la pauvreté, lequel ?](#) Mémoire transmis par l'IRIS au Comité permanent des finances, Chambre des Communes du Canada, sur le projet de Loi sur la réduction de la pauvreté, intégré au projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en oeuvre d'autres mesures.

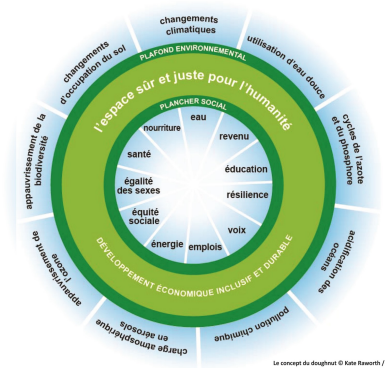
Une transition sociale et environnementale à vivre

Faudrait-il un plafond ?

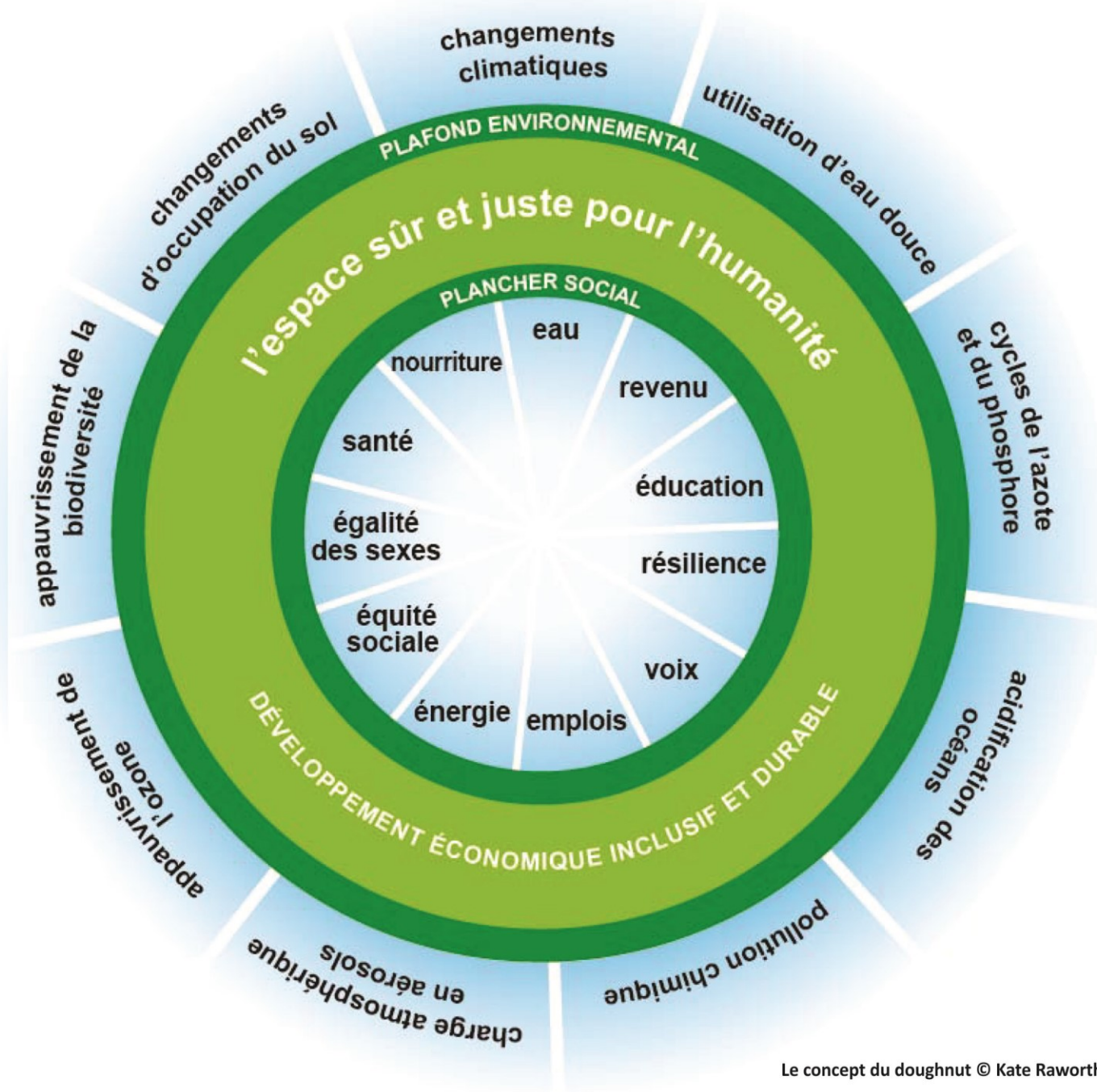
Démarcation aisance-précarité

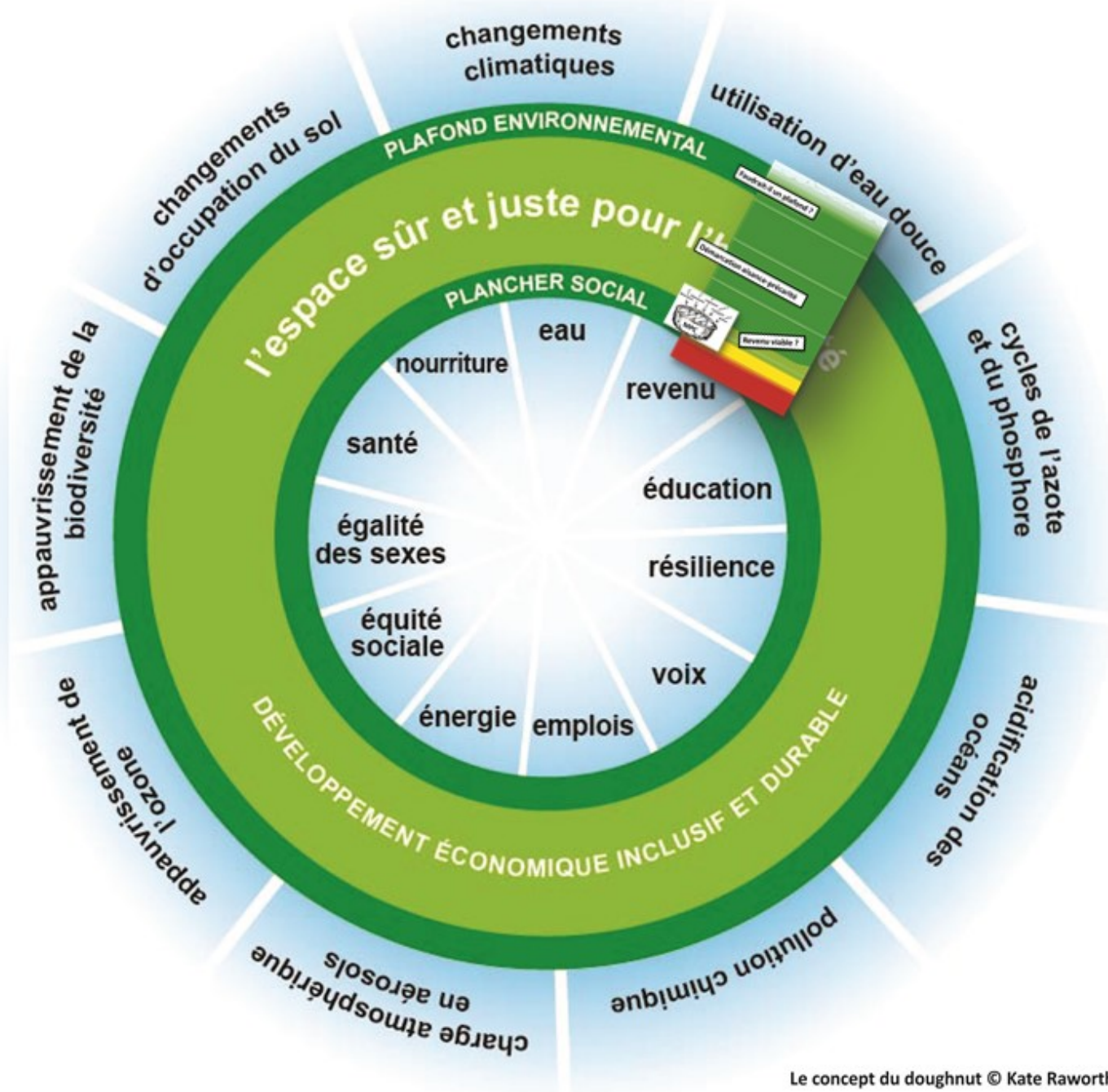
Revenu viable ?





- Dans un document de 2012, intitulé « [Un espace sûr et juste pour l'humanité](#) », Kate Raworth propose de modéliser un tel espace sous la forme d'un anneau avec un plancher social et un plafond environnemental.
- L'enjeu est de trouver ce qui nous permet de nous retrouver plus au milieu, entre ce plancher et ce plafond.
- On peut faire des liens avec ce que nous avons vécu au Québec dans notre parcours citoyen vers l'horizon politique d'un Québec sans pauvreté, riche pour tout le monde et riche de tout son monde.
- Qui plus est, ce modèle permet de faire des liens entre les enjeux sociaux et environnementaux dans le contexte de la transition écologique qui se présente à nous.





Et au besoin, consulter le webinaire...

Labrie, V. (2019). *L'aide sociale, la couverture des besoins de base, la sortie de la pauvreté... et la transition écologique. Où en sommes-nous ? Comment bouger ?*

[webinaire du 24 avril 2019 et présentation powerpoint].

Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec.

<https://www.youtube.com/watch?v=XVdcnGd4x1A&feature=youtu.be>

<http://www.rrasmq.com/documents/190424-RRASMQ-webinaire-miseajour-190508.pdf>